

Bulletin d'histoire politique

L'intérêt des nationalistes indiens pour le Québec

Serge Granger

Le cinéma politique de Pierre Falardeau
Volume 19, numéro 1, automne 2010

URI : id.erudit.org/iderudit/1056025ar
<https://doi.org/10.7202/1056025ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique et VLB éditeur

ISSN 1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Granger, S. (2010). L'intérêt des nationalistes indiens pour le Québec.
Bulletin d'histoire politique, 19(1), 173–185. <https://doi.org/10.7202/1056025ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2010

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

L'intérêt des nationalistes indiens pour le Québec

SERGE GRANGER
Université de Sherbrooke

L'intérêt des nationalistes de l'Inde pour le modèle constitutionnel Québec-Canada a de quoi surprendre. Il y a plus d'un siècle, des réformateurs indiens, maharajas et intellectuels revendiquent une décolonisation constitutionnelle comparable à celle initiée au Québec lors des rébellions de 1837-1838. Allan Octavian Hume et Khrisna Gopal Gokhale, respectivement fondateur et futur président du Congrès indien, étudient les réformes constitutionnelles du Québec et du Canada et demandent l'élaboration d'un gouvernement responsable indien au sein de l'Empire britannique. La création du Dominion du Canada devient un modèle politique intéressant pour un bon nombre de penseurs indiens. Ainsi, l'effervescence politique de la vallée du Saint-Laurent déborde sur les rives du Gange.

Observer les relations internationales par le prisme indien nous offre une vision différente de l'évolution historique du Québec. Cette civilisation ancienne a largement contribué à la mondialisation des idées et de la culture en plus d'être largement responsable des échanges multipolaires. Le Québec n'échappe pas à cette réalité mondiale. Il subit la mondialisation et parfois, il la génère. Cet article privilégie une vision subalterne de l'histoire coloniale. Au lieu d'imaginer que les réformes constitutionnelles de l'infrastructure coloniale émanent principalement de Londres, les réformes politiques du gouvernement responsable sont initiées par le peuple et ses représentants. Ainsi, les réformes constitutionnelles constituent des réponses aux demandes populaires. C'est pourquoi les colonisés offrent une vision dynamique de l'histoire coloniale en émettant des idées génératrices du débat politique, en rejetant le présent.

Raconter l'histoire coloniale par la bouche des colonisés c'est aussi analyser la stratégie révolutionnaire ou réformatrice. C'est cette lutte qui permet la transformation du népotisme à l'autonomie gouvernementale dans les colonies. L'incapacité du système politique du Bas-Canada à répondre aux aspirations nationales a favorisé l'émergence de la violence

comme piste de solution en 1837-1838. L'introduction du gouvernement responsable constitue une réponse aux pressions populaires des colonies tout en maintenant une autorité certaine (militaire et politique) sur le pacte voulant que la bourgeoisie locale s'occupe de développement économique et que l'Église préserve ses responsabilités morales.

La réussite de ce système politique au Québec, colonisé, encouragera un bon nombre de réformistes indiens à regarder dans les lois et les structures étatiques qui composent la responsabilité ministérielle et le dynamisme du système politique au Québec-Canada au tournant du ^{xx}^e siècle. Plusieurs réformistes indiens concluent dans leurs observations que la structure du gouvernement responsable au Québec et au Canada apparaît comme un système politique moderne et capable de produire de la richesse. C'est dans cette optique qu'il faut percevoir l'intérêt de l'élite indienne pour le modèle constitutionnel Canada-Québec. Étant mutuellement des sujets britanniques, les Indiens considèrent les avancées constitutionnelles du Québec et du Canada comme l'équivalent d'un gain juridique au sein de l'empire auquel ils ont droit. Compte tenu de la nature non britannique des Canadiens français, les gains politiques du Québec représentent un modèle de dévolution constitutionnelle envers les peuples non britanniques, sujets de l'empire.

Cette étude explique pourquoi l'élite indienne s'intéresse au modèle constitutionnel du Québec et du Canada et comment cet intérêt affecte le discours politique des nationalistes indiens à la fin du ^{xix}^e siècle jusqu'au tournant du ^{xx}^e siècle. Dans un premier temps, l'examen du réseau colonial britannique nous permettra d'identifier les liens politiques qui ont été tissés entre le Québec et le monde indien. L'Empire britannique agissait comme vase communicant permettant aux idées révolutionnaires de se mondialiser par la littérature, le journalisme et une langue commune, l'anglais. Par la suite, l'analyse des sources indiennes sur le Québec nous divulguera la nature de cet intérêt et comment il s'insère dans le discours politique du Congrès indien, architecte de l'indépendance indienne.

L'Empire britannique

La France et l'Angleterre furent des artisans majeurs de la mondialisation. Ces deux puissances coloniales ont relié le Québec au monde indien tant par leurs guerres que par leurs conquêtes. Avant la guerre de Sept Ans, le commerce naissant entre l'Inde et les Amériques avait peu d'impact sur le Québec. Par contre, le résultat de cette guerre accentue l'exclusivité britannique dans les liens entre le Québec et l'Inde puisque cette guerre évacue la France de l'Amérique du Nord en plus de la confiner à cinq comptoirs en Inde, parmi lesquels se trouve Pondichéry. La concurrence française était éliminée et la East India Company allait mener une série de conquê-

tes territoriales jusqu'au milieu du XIX^e siècle. La période 1760-1848 accentue la mise en réseau du Québec avec le monde indien car la colonisation britannique du sous-continent indien favorise une mobilité des individus dans l'Empire. De plus, la suprématie anglaise permet à plusieurs Québécois de se joindre à l'armée anglaise et à l'administration coloniale ou bien de contester son existence. Depuis la guerre de Sept Ans, la présence anglaise en Inde et au Québec ne fit que croître et nécessiter son lot de personnel. Plusieurs familles du Québec se joindront aux ressources humaines de l'empire et tisseront des liens politiques qui unissent la pensée constitutionnelle en Inde et au Québec.

Aux yeux de plusieurs penseurs indiens, l'infrastructure politique mise en place par l'Angleterre au Canada-Québec agit comme véritable laboratoire constitutionnel dans l'accomplissement de la délégation de pouvoir du centre vers les colonies. Initialement instauré en 1791 avec l'établissement de chambres législatives au Bas et Haut-Canada, l'infrastructure gouvernementale mise en place procure aux colonies des responsabilités administratives qui dépassent les attentes coloniales. Inspirés du libéralisme américain et français, les patriotes canadiens-français exigent un plus grand contrôle sur le budget de la colonie et les dépenses locales.

Ces chambres législatives du Haut et Bas-Canada deviennent des assemblées revendicatrices d'une autonomie au sein de l'Empire britannique. Les questions budgétaires soulèvent l'indignation des élites autant en Inde qu'au Québec. Louis-Joseph Papineau, Président de l'Assemblée législative du Bas-Canada fera des demandes répétées afin d'obtenir des pouvoirs exécutifs en plus d'un droit de veto sur l'établissement du budget. Lorsque les plans d'union entre le Haut et le Bas-Canada sont annoncés, Papineau et John Neilson font circuler une pétition et se rendent à Londres pour la présenter. Obtenant gain de cause contre le sursis visant l'Union, Papineau rencontre les radicaux anglais et leur chef Joseph Hume, très critique envers l'entreprise coloniale et la corruption qui l'accompagne. Hume fut reconnu pour sa lutte acharnée pour étendre le suffrage universel.

Ces liens avec les radicaux anglais serviront de tremplin aux doléances des colonisés auprès du parlement anglais. Hume et Papineau ont élaboré une lutte politique qui exigeait une dévolution constitutionnelle envers les colonies leur conférant des responsabilités ministérielles. Les 92 résolutions de Papineau préparent la voie aux demandes autonomistes exigeant un gouvernement responsable élu dans la colonie et le droit de regards sur les dépenses budgétaires. Parmi les revendications, la résolution 88 stipule «Que c'est l'opinion de ce comité, que cette chambre a la même confiance dans la personne de Joseph Hume, Écuyer, et la même reconnaissance pour l'intérêt qu'il a souvent pris au bon gouvernement de ces

colonies, et à l'amélioration de leurs lois et constitutions». Papineau dira de Hume :

Hume, qui consacre sa grande fortune à la protection des colonies ; qui, entouré de quatre secrétaires, travaille jour et nuit, et se prive de toute récréation, parce que les méfaits commis dans les possessions anglaises des cinq continents et de leurs archipels, par les délégués de l'aristocratie, sont incessamment portés à sa connaissance, avec prières de protester contre le mal ; et une foule d'autres dignes et bons Anglais nous ont compris, et nous ont loués. Que signifie le nombre d'ignorants et d'intéressés qui nous condamneront parce qu'ils étaient soudoyés pour cela, intéressés à cela, intéressés à la destruction de tous les sentiments hostiles à l'arbitraire et à l'oppression ?¹

La sourde oreille de Londres fera en sorte que les victoires électorales des Patriotes s'accumuleront et la pression pour un gouvernement responsable se traduira par la rébellion ouverte. Les Rébellions de 1837-1838 s'inscrivent dans ce désir de réforme constitutionnelle des nationalistes indiens. Le rapport Durham, souvent qualifié d'infâme dans l'historiographie francophone, proposait l'union par l'assimilation. Néanmoins, ce rapport est perçu plus positivement dans l'historiographie anglophone puisque Durham souligne l'importance d'octroyer aux colonies un gouvernement responsable (bien que le gouverneur britannique puisse révoquer les lois adoptées par la nouvelle assemblée) en fondant le Canada-Uni. L'Acte d'Union (1840) proclame la langue anglaise comme la seule langue officielle de la province du Canada et la langue française est interdite dans les cours de justice. L'ajustement du concept de gouvernement responsable pendant les années 1841-1848 soutenu par le tandem réformiste Baldwin-LaFontaine favorise le retour de la langue française dans l'administration du Canada (1848) et la reconnaissance d'une responsabilité ministérielle par les membres de l'Assemblée législative élue au Québec par des francophones sujets britanniques. La création du Canada-Uni devenait alors possible et l'acte constitutionnel de l'Amérique du nord apparaît comme un modèle de dévolution constitutionnelle offrant aux colonies une autonomie locale enviée par les sujets britanniques indiens. Devenir sujet britannique devenait donc un dénominateur commun entre l'Inde et le Québec. Comme le soulignait Dadabhai Naoroji, premier asiatique élu (1892) à la Chambre des communes de Londres et co-fondateur du Congrès indien : « *I say we are British citizens and are entitled to and claim all British citizens' rights* »².

Sources indiennes

Il est intéressant d'observer les sources du monde indien qui se réfèrent aux rébellions et aux réformes établies au Québec comme un acte fondateur de la gouvernance responsable dans les colonies. L'octroi du système

du gouvernement responsable au Canada inspire les réformistes indiens. Le système d'éducation anglais en Inde a fait en sorte qu'une bonne partie de l'élite indienne s'est anglicisée et s'est familiarisée avec l'histoire constitutionnelle de l'Empire britannique. Les presses vernaculaire et anglophone offrent des médiums intéressants pour la diffusion des idées politiques comme celle du gouvernement responsable émanant du Québec/Canada. Les luttes politiques au Canada et au Québec ont largement contribué aux textes constitutionnels émanant de l'Angleterre pendant la période 1837-1867.

Quelques années après la création du Canada-Uni en 1848, la British Indian Association of Bengal fit circuler une pétition qui revendiquait la route empruntée par les patriotes du Québec pour obtenir une responsabilité ministérielle. Dès 1852, l'association bengalaise stipulait « *that the legislature of British India be placed on the footing of those enjoyed by most of the colonies of Her Majesty* »³⁷. Ces demandes furent certes prématurées car l'Angleterre continua sa politique de conquête jusqu'au déclenchement de la guerre de 1857 (souvent identifiée comme la révolte des Cipayes) qui stoppa la poussée britannique aux portes de l'Afghanistan. Une des premières réformes britanniques après 1857 fut l'*Indian Council Act* qui permettait la nomination de quelques Indiens au sein du conseil législatif du gouvernement central ainsi que sur les présidences de Madras, Bombay et Calcutta.

La création du Canada en 1867 accentue l'intérêt des premiers réformistes indiens qui voient l'accomplissement définitif d'un gouvernement responsable. Ainsi W. C. Bonnerjee, un avocat bengali, souligne que la colonie de l'Amérique du Nord jouit d'une autonomie qui peut servir de modèle à l'Inde. Par le biais du *Journal of the East India Association*, il fit paraître un article en septembre 1867 intitulé « *Representative and Responsible Government for India* ». Avec la création de ce premier Dominion dans l'Empire britannique, le Canada sert de modèle constitutionnel aux entités nationales désirant établir leur propre responsabilité gouvernementale sous son territoire tandis que la politique extérieure et la défense demeurent la préoccupation de l'empire. En 1874, Kristodas Pal, membre du conseil législatif du Bengale et éditeur du *Hindoo Patriot* explique que si le Canada peut obtenir un parlement et des conseils élus, l'Inde peut très bien le faire également :

Our attention should [...] be directed to Home Rule for India [...]. If the Canadas could have a Parliament, if such small and little advanced Colonies as Prince Edward Island, Newfoundland [...] could have elected Councils, surely British India has a fair claim to similar representation³⁸.

En 1876, Surendranath Banerjea fonde la *Indian National Association* ayant pour but de revendiquer l'autonomie gouvernementale semblable à celle octroyée au Canada :

The main idea of that Association is borrowed from the government and constitution of free English Colonies like Canada and Australia. These constitution must go hand in hand, viz. nations teach us two principles with continuance of the British rule and representative constitution under that rule; and these principles have been grasped by the Indian Association⁵.

Véritable organisation politique pionnière, la *Indian National Association* de Banerjea souligne que si le Canada possède un gouvernement responsable, il en va de soi que la plus grande colonie anglaise devrait jouir de cet outil de gouvernance :

The question of representative government looms in the not-far-off distance. Educated India is beginning to feel that the time has come when some measure of self-government must be conceded to the people of this country. Canada governs itself. Australia governs itself. And surely it is anomalous that the grandest dependency of England should continue to be governed upon wholly different principles⁶.

Pour sa part, le quotidien *Ananda Bazar Patrika* de Calcutta accuse le *Times of India* de s'opposer à toutes formes de gouvernement responsable car l'octroi d'une telle responsabilité saperait l'Empire. «*The Times is opposed to the introduction of the system of representative government into India, owing to a fear that that event will put an end to English rule in this country*»⁷ Un autre journal de Calcutta, *The Navavibhakar*, souligne que le Canada jouit d'un droit de regard sur les finances publiques tandis que les Indiens sont exclus de toute décision budgétaire.

The same paper says that English administration in India is not to be compared with English administration in Canada, Cape Colony, Australia or New Zealand. In every possession of England, except India, there is some form or other representative Government, and the people have control over the finances. But in India the old Nababi and Badshahi system of Government still remains. Here the authority of the officials is supreme⁸.

Devant le manque de réformes, les réformistes indiens deviennent de plus en plus organisés dans leurs demandes politiques envers l'administration britannique. Des demandes répétées pour une plus grande autonomie de gestion nationale poussent les réformistes dans un dilemme. L'utilisation de la violence pour obtenir des réformes s'avère dangereuse, peut-être futile, et repousserait une cohésion nationale nécessaire à la création d'une Inde moderne. Il ne restait plus qu'à formuler des demandes modérées afin d'obtenir des concessions en route vers un gouvernement responsable et véritablement national.

La lutte anti-coloniale au Canada trouve écho en Inde puisque ceux qui combattent l'ordre britannique au Canada trouvent des adeptes en Inde. Ainsi, lorsque Louis Riel s'oppose à l'Union Jack durant les rébellions du Nord-Ouest, certains réformistes indiens appuient la lutte de Riel

et soulignent le travail de pionniers des Métis dans la lutte anti-coloniale. À l'annonce de la mort de Louis Riel, l'édition du journal *Surabhi* de Calcutta fait l'éloge de Riel en affirmant que sa pendaison équivalait à la mort de la civilisation anglaise :

The English who pique themselves upon their civilization have sentenced to death the noble-hearted Louis Riel, who tried to save his Canadian countrymen from the oppression of the English. Though Louis Riel is hostile to the English, he is worthy of respect as a heroic and self-sacrificing patriot. The English have sentenced this man to death. So much for their civilization⁹.

La pendaison de Riel intéresse plusieurs nationalistes indiens comme le démontre ce journal de Calcutta ainsi que l'intérêt que suscite le Métis dans d'autres localités en Inde. Le Maharaja de Jaipur étudie plus longuement le cas Riel, allant même jusqu'à commander les discours de Chapleau et Thompson sur la pendaison de Riel et des documents relatifs aux rébellions du Nord-Ouest. Le Maharaja de Jaipur fera venir les quatre premiers tomes de l'histoire du Canada de François-Xavier Garneau en plus de plusieurs documents relatifs à la milice canadienne¹⁰. Un nombre croissant de nationalistes modérés, au courant des luttes dans les colonies britanniques, unissent leur force dans un mouvement politique qui deviendra le dépositaire de la lutte indienne jusqu'à son indépendance : le Congrès indien.

Le Congrès indien

L'année 1885 apparaît donc comme une étape importante dans la diffusion du modèle politique Québec-Canada en Inde, puisque c'est l'année de la création du Congrès indien. Ce congrès fut en gestation durant plusieurs années par des réformistes familiers avec l'émancipation constitutionnelle au Canada et plusieurs sources nous indiquent que les réformistes indiens au sein du Congrès ont étudié et préconisé des réformes constitutionnelles similaires à celles entreprises au Québec et au Canada.

Les rébellions de 1837-1838 furent un échec, mais les réformes qu'elles avaient engendrées introduisent le concept de gouvernement responsable dans les colonies auquel souscrivent plusieurs congressistes indiens. Ces Indiens furent intéressés par le modèle québécois pour deux raisons principales. Eux aussi, subalternes constitutionnels, furent des sujets britanniques initiés au droit politique de l'Angleterre. Ainsi, ils exigent de l'Angleterre des réformes constitutionnelles visant leur affranchissement par la maîtrise de la constitution et des lois relatives à l'état de droit. C'est justement les droits des francophones devenus sujets britanniques qui intéressent les nationalistes modérés indiens, avec l'accommodement constitutionnel que constitue le pacte de 1867. Également, la mondialisation de

l'information en cette fin du XIX^e siècle permet une plus grande diffusion des expériences politiques au sein de l'Empire britannique. C'est par les journaux anglophones et les moyens de communications modernes que les Indiens ont pu apprendre des réformes constitutionnelles au Québec-Canada. En plus, leur éducation en Angleterre, souvent en droit, leur permettait d'obtenir des renseignements précis sur l'évolution constitutionnelle dans les colonies et ces mouvements de réforme. Les radicaux anglais au sein du parlementarisme britannique donnaient une voix aux subalternes colonisés puisque la famille Hume avait encouragé la formation d'un rapport de force indien et canadien-français dans l'empire.

Comme nous l'avons souligné plus haut, les journaux indiens, dont plusieurs de Calcutta, soulignaient l'émancipation constitutionnelle du Québec et relataient l'histoire canadienne-française pour soutenir leurs demandes envers l'administration britannique. C'est aussi dans cette ville du Bengale qu'Allan Octavian Hume, administrateur retraité, s'adressa aux étudiants de l'Université de Calcutta pour former un groupe politique représentant les aspirations du peuple indien. Devant l'ampleur de la tâche en Inde, émuler le modèle constitutionnel du Québec et du Canada apparaissait comme un travail de longue haleine mais idéal :

[...] say 50, say 70 years hence, when the Government of India will be precisely similar to that of the Dominion of Canada; when, as there, each province and presidency will have its local parliament for provincial affairs and the whole country will have its Dominion Parliament for national affairs, and when the only officials sent out to India from England will be the Viceroy and the Governor-General of India¹¹.

Allan Octavian fut le fils de Joseph Hume (1777-1855), radical anglais et conseiller de Papineau lors des rébellions de 1837-1838. Hume insistait sur le droit de regard des colonisés dans le budget de la colonie. À ses yeux, les dépenses devaient être clairement établies afin d'éviter la corruption dans l'administration publique. Lors du congrès initial de 1885, Hume, tout comme l'avait proposé son père à Louis-Joseph Papineau, dressa une liste de neuf résolutions exigeant un droit de regard sur les dépenses et la tenue d'examens pour la fonction publique en Inde¹². À cette époque, un Indien devait se rendre en Angleterre pour se présenter aux examens et le budget de l'armée britannique était puisé directement dans les coffres du budget national indien. Lors du deuxième congrès tenu en 1886, l'éminent académicien Rajendralal Mitra indiqua que les francophones du Canada pouvaient suivre des examens dans leur propre pays.

For the service of one's country, in no part of the world is a person called away from his native land to pass an examination. (Cheers.) Canada is under the British Government. But Her Majesty the Queen Empress does not require that every French subject there shall go to England to pass an examination before being admitted into the Canadian service¹³.

Lors du Congrès de 1888, le *Pandit Bishen Narayan Dhar* demande aux congressistes d'étudier plus attentivement l'histoire québécoise. Cette longue citation est explicite :

Let me take an instance from the history of the British colonies. Take the Dominion of Canada. I do not wish to say that the analogy between India and the English Colonies is at all perfect; but I think there are a great many points in the history of Canada which might furnish very instructive lessons to our Government in its dealings with India. Canada is divided into two parts – Upper and Lower Canada – Upper Canada is English and Lower Canada is French. Now, some time ago, both the Canadas were governed separately by a Government and Council, who were not at all responsible to the people of Canada, and were removable only by the Home Government of England. These Canadians had not even the semblance of self-government; they so bitterly resented the system, and they became so disaffected to the Home Government that, in 1837, when Queen Victoria came to the throne and Te Deums were sung in the churches in honour of the event, the congregations left their seats and walked out; and signs of rebellion soon became visible everywhere. The assembly of Canada forwarded their national grievances in the form of ninety resolutions to the British Government, who replied by placing the country under military control. When these things were occurring in Canada, you will be surprised to hear that the British public knew nothing about them [...].

The history of Canada teaches us three lessons – first that the concession of autonomy within certain limits and safeguards is good for the strength of the Imperial unity; secondly, that the English nation is always ready to do justice to every class, and that, if it sometimes fails to do so, it is simply for want of accurate knowledge and information (cheers); and thirdly; that we should go on agitating in the most loyal and constitutional manner, and supply the great British nation with all information we can as to our present position and aspirations. If you go on this way, I am sure your appeal will not be made in vain (cheers)¹⁴.

Bien que l'obtention d'un gouvernement responsable était un but lointain et que leurs demandes d'autonomie étaient modestes, les fondateurs du Congrès indien furent confrontés à la sourde oreille des administrateurs britanniques. Lord Dufferin, ancien gouverneur du Canada et Vice-roi de l'Inde, soulevait des réserves sur l'obtention d'un gouvernement responsable et proposait l'étapisme constitutionnel comme procédé initiatique envers l'état de droit. Devant la lenteur des réformes promises, l'émergence de mouvements plus radicaux exigeant l'indépendance pure et simple fut logique. Néanmoins, des demandes modérées de réformes constitutionnelles émanaient du Congrès indien, dirigé par des étapistes comme Gopal Krishna Gokhale et Sir Sultan Mohamed Shah (1877-1957), mieux connu sous le nom d'Aga Khan III, membre fondateur de la Ligue musulmane (All-India Muslim League) et futur président de la Société des Nations. Professeur infatigable et leader pacifiste mentor de Gandhi, Gokhale fonde la *Servants of India Society* (1905) qui proclame dans sa constitution que le but de l'organisation est de suivre l'émancipation constitutionnelle des colonies britanniques¹⁵. Gokhale milite pour l'introduction d'un gouvernement responsable comparable à ceux du Québec et du Canada. Dans un discours à Allahabad, Gokhale signale que :

The French in Canada and the Boers in South Africa had found an honourable place in the British Empire; so could the Indians. Despite occasional lapses – and some of them most lamentable lapses – the genius of the British people, “as revealed in history, is on the whole made for political freedom, for constitutional liberty”¹⁶.

Aga Khan expliquait le manque de réformes constitutionnelles par le désir des autorités britanniques de circonscrire les Indiens comme subalternes politiques. Pour l’Aga Khan, «La discrimination raciale devait être rigide et absolue sinon quelque mystérieux processus de contamination se produirait et la foi des blancs en leur propre supériorité et en leur droit – leur droit moral, intellectuel et biologique de régner sur les autres – serait sapé à la base»¹⁷. Octroyer le gouvernement responsable aux Indiens pourrait s’avérer périlleux car cela menace la légitimité coloniale selon l’Aga Khan : «On ne parlait pas encore à l’époque, du “Statut de Dominion”, mais le précédent du Canada, le développement rapide des colonies d’Australie et de Nouvelle-Zélande ne constituaient-ils pas un enseignement suffisant ? »¹⁸.

Ce leader réformiste s’inquiétait également du sort de ses compatriotes musulmans dans l’entreprise de la dévolution constitutionnelle. La situation minoritaire des musulmans le poussait à revendiquer des garanties de protection légales dans l’établissement d’un gouvernement responsable. « Nous demandons de ne plus être considérés comme une minorité, mais comme une nation dans la nation, dont les droits et obligations seraient garantis par statuts »¹⁹. Ces exigences constitutionnelles accentuaient les divisions religieuses au sein du mouvement nationaliste indien, déjà divisé par la rivalité entre modérés et radicaux. En discussion avec le Nabab de Bhopal, l’Aga Khan était « sous la ferme conviction qu’il importait avant tout que Musulmans et Hindous se missent d’accord sur leur conception d’une Inde indépendante – soit un État confédéré, soit, à l’image du Canada, un État où le pouvoir suprême et l’autorité sont détenus par un gouvernement central »²⁰. Néanmoins, selon plusieurs thèses historiques, la partition du Bengale, la création de la Ligue musulmane et des réformes constitutionnelles décevantes (Morley-Minto : 1909) allaient favoriser l’émergence de nationalistes impatientes et déçus, peu intéressés à suivre un modèle politique exotique comme celui du Québec.

Parmi les radicaux, l’écrivain Aurobindo Ghose, éditeur de la revue engagée *Bande Mataram*, rejette l’étapisme du congrès en questionnant l’utilité de suivre le modèle de gouvernement responsable au sein de l’Empire britannique :

The “Moderates” Indian politician aspires to be an Imperial citizen. His ambition has at last been screwed up to the point of seeking equality with his “colonial brother”. His loyalty draws him towards the Empire and his politics draws him towards self-government and the resultant in self-government within the Empire²¹.

Les radicaux soulignent qu'un gouvernement responsable dans l'Empire britannique est un leurre ou « *only a somewhat meaningless paraphrase of autonomy or complete self-government* »²². Ils préconisent l'action directe comme le boycott des tissus (Swadeshi) et l'indépendance intégrale sans désir de demeurer au sein de l'empire. Devant le manque de réformes adéquates de la part de Londres, le rêve des modérés de voir un gouvernement responsable s'établir se dissipait pour faire place à des demandes nationalistes beaucoup plus radicales, penchant vers le socialisme et le républicanisme.

Conclusion

L'intérêt que peut susciter le modèle québécois dans le monde indien s'explique avant tout comme une quête de modernisation politique spécifique aux conditions historiques du pays. Cette caractéristique se résume dans l'identitaire politique pourvoyant au discours du colonisé une quête de reconnaissance et souveraineté politique. Analyser l'histoire coloniale par les discours des colonisés procure un modèle actif de la pression politique sur les infrastructures de l'État. Dans les deux cas, les penseurs politiques de l'Inde et du Québec cherchaient un modèle qui pouvait rapprocher la gouvernance du peuple.

On peut convenir qu'il est difficile de comparer les sources indiennes et québécoises bien que ce ne fût pas l'objet de l'étude. Par contre, le fait que le Québec apparaît dans la réflexion des élites indiennes démontre une meilleure compréhension de l'histoire internationale du Québec et comment il peut même intéresser des penseurs si lointains. Dans cette optique, le modèle québécois inspire des intellectuels indiens pour demander des responsabilités constitutionnelles au sein de l'Empire britannique. Le type de sources impose des limites dans l'interprétation de l'impact du Québec dans le monde des nationalistes indiens mais il est clair que le modèle de dévolution constitutionnelle exercée au Québec intéresse grandement l'élite nationaliste de l'Inde.

Une certitude demeure, c'est que l'élite intellectuelle indienne s'intéresse au Québec dans ses rencontres politiques comme le soulignent les annales du Congrès indien. En plus des rencontres politiques de l'élite, les conditions politiques au Québec sont abondamment publiées dans les journaux indiens laissant une plus grande démocratisation du savoir sur le concept de gouvernement responsable. Grâce au journalisme, à l'anglais et aux idées révolutionnaires, les Indiens ont découvert une lutte politique des colonisés dans l'Empire. Dans les journaux et les archives de l'Inde, les nationalistes modérés démontrent une attention particulière envers le Québec et sa façon d'obtenir des pouvoirs politiques au sein de l'Empire. Pour les nationalistes modérés en Inde, les Canadiens français furent

l'exemple à montrer pour illustrer que la lutte pour l'égalité juridique au sein de l'Empire britannique pouvait garantir l'égalité politique, soit un gouvernement responsable.

Bibliographie

- Aghâ Khân III, *Mémoires*, Paris, Editions Albin Michel, 1955.
- A. Moin Zaidi, *The Grand Little Man of India, Dadabhai Naoroji. Speeches & Writings*, New Delhi, Publication Dept., Indian Institute of Applied Political Research, 1985.
- Archives nationales de l'Inde, *Bande Mataram*, 1906-1908.
- Chandra, Ram (dir.), *Speeches Babu Surendranath Banerjea, 1876-84*, vol. I et II, 2^e édition, New Delhi, S. K. Lat-Tiri & Co., 1981.
- Indian National Congress, *Proceedings of the First Indian National Congress*, Bombay, 1885, 176 p.
- Indian National Congress, *Proceedings of the Second Indian National Congress*, Calcutta, 1886, 172 p.
- Indian National Congress, *Proceedings of the Fourth Indian National Congress*, Allahabad, 1888, 259 p.
- Mehrotra, S. R. *India and the Commonwealth, 1885-1929*, London, George Allen & Unwin LTD., 1965.
- Moulton, Edward, «The Early Congress and the Idea of Representative and Self-Governing Institutions on the Colonial Canadian Model» dans John Hill (dir.) *The Congress and Indian Nationalism. Historical perspectives*, London, Curzon Press, Wellesley Hills, Riverdale, 1991, 354 p.
- Nanda, B. R., *Gokhale. The Indian Moderates and the British Raj*, New Delhi, Oxford University Press, 1998, 520 p.

Notes et références

1. Discours de Louis-Joseph Papineau devant l'Institut canadien à l'occasion du 23^e anniversaire de fondation de cette société, le 17 décembre 1867.
2. A. Moin Zaidi, *The Grand Little Man of India, Dadabhai Naoroji. Speeches & Writings*, New Delhi, Publication Dept., Indian Institute of Applied Political Research, 1985, p. 70.
3. «Petition to Parliament from the Members of the British Indian Association, and other Native Inhabitants of the Bengal Presidency, relative to the East India Company's Charter» (1852), p. 25 dans S. R. Mehrotra, *India and the Commonwealth, 1885-1929*, London, George Allen & Unwin LTD., 1965, p. 30.
4. *Hindoo Patriot*, 24 août 1874, dans Edward Moulton, *The Congress and Indian Nationalism. Historical perspectives*, London, Curzon Press, Wellesley Hills, MA, Riverdale, 1991, p. 225.
5. Ram Chandra (dir.), *Speeches Babu Surendranath Banerjea, 1876-84*, vol. I et II, 2^e édition, New Delhi, S. K. Lat-Tiri & Co., 1981, p. IX.

6. *Ibid.*, p. 224.
7. National Archives of India (NAI), Report of Native Papers, n° 26, 1882, *Ananda Bazar Patrika*, 15 mars 1882.
8. NAI, Report of native Papers, n° 29, 1885, *The Navavibhakar*, Calcutta, 18 juillet 1885.
9. NAI, Report of native Papers n° 29, 1885, *Surabhi*, 1^{er} septembre 1885.
10. NAI, 1887 Foreign Dept Internal A. Proceedings, march 1887, n° 134-136, «Presentation to the Maharaja of Jaipur of certain publications by the Canadian Government», Office memo n° 311, Calcutta, 28th Feb. 1887. From the Offg. Under-Secretary of the Gov. of India, Home Dept. List of books received from the Canadian Gov. for the Maharaja of Jaipur. Les livres commandés furent : *The Speech of the Ho'ble J. A. Chapleau on the motion made before the House of Commons on the 11th march 1886 to blame the Government for having allowed the execution of Louis Riel. Epitome of Parliamentary Documents in connection with the North-West Rebellion*, 1885 du Canada Secretary of State, Ottawa, Maclean, Roger & Co., 1886.
11. *Morning Post*, 17 mai 1888, Allahabad, dans S. R. Mehrotra, p. 33.
12. *Proceedings of the First Indian National Congress*, 1885, Bombay, p. 2-3. Voir particulièrement les résolutions III & IV.
13. *Report of the Proceedings of the Second Indian National Congress*, 1886, Calcutta, p. 50.
14. *Report of the Proceedings of the Fourth Indian National Congress*, 1888, Allahabad, p. 90-91.
15. B. R. Nanda, Gokhale. *The Indian Moderates and the British Raj*, New Delhi: Oxford University Press, 1998, p. 175: «Constitution avoyed frankly the acceptance "of the Providence, for India's good" and held out "self-government on the lines of English colonies" as the goal».
16. *Ibid.*, p. 263
17. Aghâ Khân III, *Mémoires*, Paris, Albin Michel, 1955, p. 61.
18. *Ibid.*
19. *Ibid.*, p. 137.
20. *Ibid.*, p. 259
21. *Bande Mataram*, 25 février 1907.
22. *Bande Mataram*, 31 décembre 1906.